

Pyénées-Orientales



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

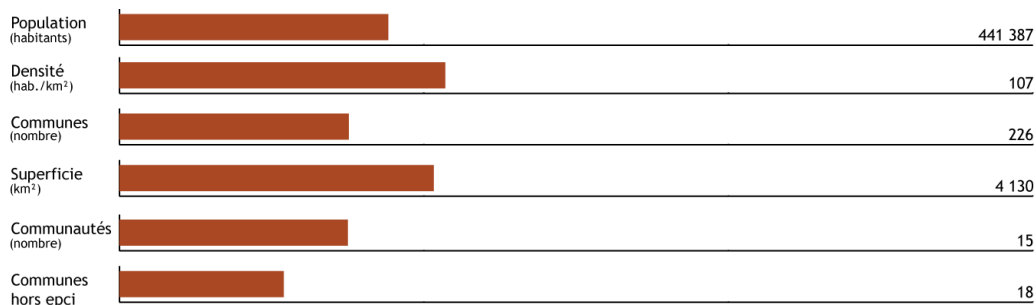
26 mai 2011

Recomposition du tissu intercommunal :

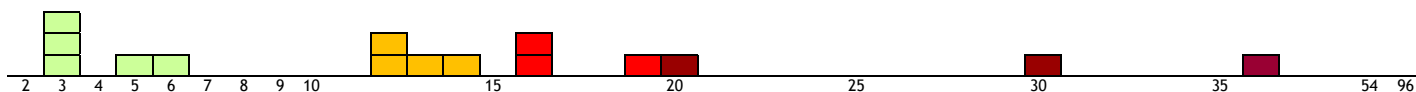
- Le nombre de communautés a diminué (par fusion entre deux communautés existantes).
- Le nombre de communes par communauté a augmenté.
- Une enclave a été supprimée.
- La population des communautés a progressé.

Les données

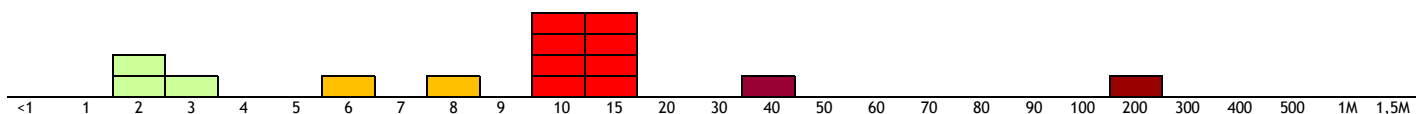
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

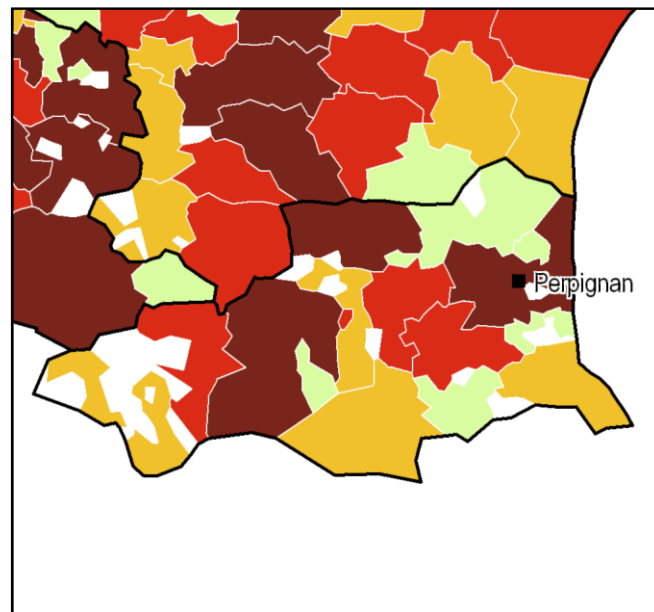


| Nombre de communes/Communauté | |
|-------------------------------|-------------|
| Communes | Communautés |
| 3 | 3 |
| 5 | 1 |
| 6 | 1 |
| 12 | 2 |
| 13 | 1 |
| 14 | 1 |
| 16 | 2 |
| 19 | 1 |
| 20 | 1 |
| 30 | 1 |
| 36 | 1 |
| TOTAL | 15 |

| Population/Communauté | |
|-----------------------|-------------|
| Population | Communautés |
| 2 à 3 000 | 2 |
| 3 à 4 000 | 1 |
| 6 à 7 000 | 1 |
| 8 à 9 000 | 1 |
| 10 à 15 000 | 4 |
| 15 à 20 000 | 4 |
| 40 à 50 000 | 1 |
| 200 à 300 000 | 1 |
| TOTAL | 15 |

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Les communautés sont en majorité de taille moyenne :

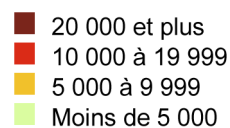
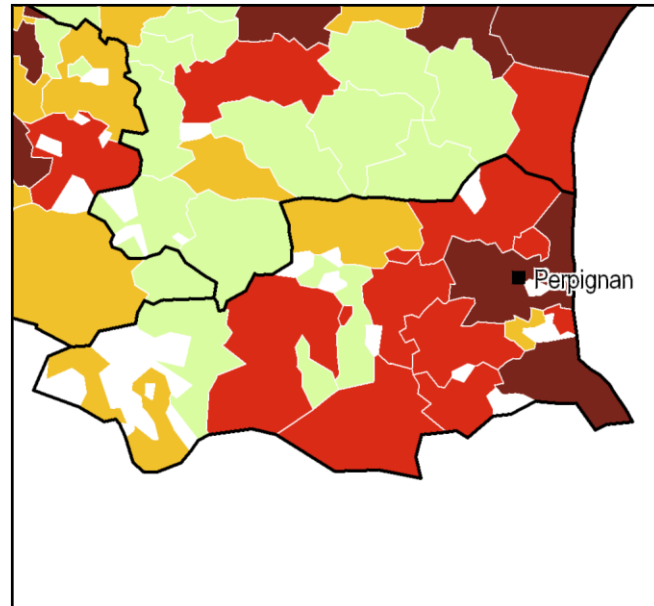
- 10 communautés sur 15 (soit 66,70 %) comptent au moins 10 communes.
- 5 communautés (soit 33,30 %) comptent moins de 10 communes, dont 3 moins de 5 communes (CC Canigou-Val Cady, CC Salanque-Méditerranée, CC Sud Roussillon).
- 3 communautés (soit 20,00 %) comptent entre 20 et 30 communes.

Comparaison avec les départements voisins

- Situation tout aussi contrastée sur les franges de l'Ariège et de l'Aude.

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Une grande disparité de population existe entre les communautés, selon une répartition géographique assez nette :

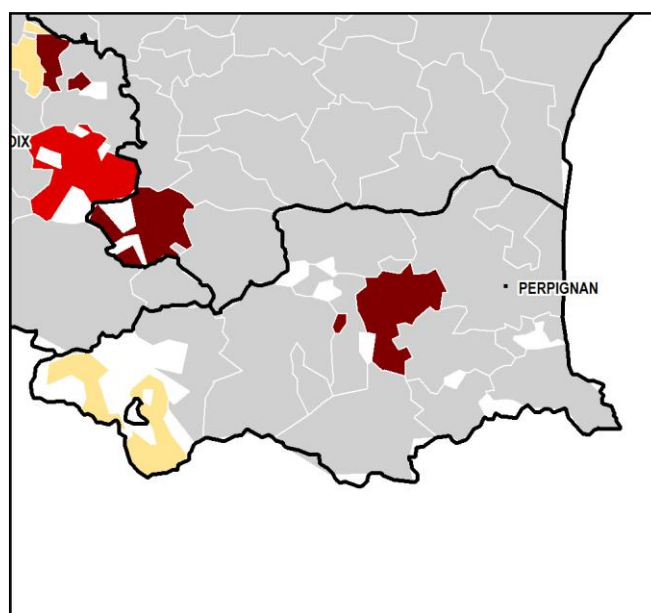
- 10 communautés sur 15 (soit 66,70 %) comptent au moins 10 000 habitants. Elles occupent une grande moitié Est du département, soit le littoral et son arrière-pays.
- 2 communautés (soit 13,30 %) comptent au moins 20 000 habitants, dont 1 plus de 200 000 habitants : la CA Perpignan Méditerranée qui représente 57,40 de la population départementale.
- 5 communautés (soit 33,30 %) comptent moins de 10 000 habitants. Elles sont principalement situées au Centre et à l'extrémité Ouest du département.
- 3 communautés (soit 20,00 %), comptent moins de 4 000 habitants (CC Canigou-Val Cady, CC Capcir-Haut Conflent, CC Vinça Canigou).

Comparaison avec les départements voisins

- Situation analogue à l'extrémité Ouest, en Ariège.
- Hormis la zone littorale, les communautés de l'Aude sont moins peuplées.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

| | | |
|------------------------------------------|----|---------------------------|
| Territoire discontinu | 1 | CC de Roussillon Conflent |
| Territoire comprenant une enclave | 0 | |
| Territoire discontinu avec une enclave | 1 | CC de Pyrénées Cerdagne |
| Nombre de communes "isolées" au 01/01/06 | 62 | |
| Nombre de communes "isolées" au 01/01/09 | 23 | |
| Nombre de communes "isolées" au 01/01/10 | 20 | |
| Nombre de communes "isolées" au 01/01/11 | 18 | |

Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Création de communautés :

- CC du Conflent, 30 communes : Campôme, Canaveilles, Catllar, Clara, Codalet, Conat, Escaro, Eus, Fillols, Fontpédrouse, Fuilla, Jujols, Los Masos, Mantet, Molitg-les-Bains, Mosset, Nohèdes, Nyer, Olette, Oreilla, Prades, Py, Ria-Sirach, Sahorre, Serdinya, Souanyas, Taurinya, Thuès-Entre-Valls, Urbanya, Villefranche-de-Conflent.

Elargissement de périmètres existants :

- Arboussols, Sournia, Tarerach et Trévilach ont intégré la CC Vinça-Canigou.
- Ayguatébia-Talau a intégré la CC Capcir Haut-Conflent.
- Bélesta a intégré la CC Roussillon-Conflent.
- Felluns et Trilla ont intégré la CC des Agly Fenouillèdes.
- Font-Romeu-Odeillo-Via a intégré la CC Pyrénées-Cerdagne.

Entre 2009 et 2010

Retrait de communes :

- Llupia et Ponteilla ont quitté la CC des Aspres.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Taillet a intégré la CC du Vallespir.
- Le Vivier et Pézillat-de-Conflent ont intégré la CC des Agly Fenouillèdes.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes issues d'une autre communauté :

- Llupia et Ponteilla ont intégré la CA Perpignan Méditerranée.

Entre 2010 et 2011

Fusion de communautés :

- CA Perpignan Méditerranée, 36 communes, créée par la fusion de deux communautés (la CA Perpignan Méditerranée et la CC du Rivesaltais-Agly-Manadeil) et l'intégration de Cabestany et de Vingrau.

Retrait de communes :

- Salses le Château a quitté la CC du Rivesaltais-Agly-Manadeil (avant sa fusion avec la CA Perpignan Méditerranée).

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Cabestany (suppression d'une enclave) et Vingrau ont intégré la CA Perpignan Méditerranée.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes issues d'une autre communauté :

- Salses le Château a intégré la CC Salanque-Méditerranée.

Répartition des communes « isolées »

- Pour une bonne part, situées en Cerdagne (Les Angles, Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades, Bolquère, Bourg-Madame, Dorres, Egat, Llo, Porta).
- Le reste est essaimé dans l'Est du département.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

| | |
|-------------------------------------|------------------|
| L'ALBÈRE | ELNE |
| LES ANGLÉS | GLORIANES |
| ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES | LLO |
| BOLQUÈRE | LE PERTHUS |
| BOURG-MADAME | PORTA |
| CAMPOUSSY | PRATS-DE-SOURNIA |
| DORRES | RABUILLET |
| LES CLUSES | SAINTE-LÉOCADIE |
| ÉGAT | VIVÈS |

Extrait des SDOI

À partir des données transmises par la préfecture en 2006

Schéma d'orientation de l'intercommunalité dans les Pyrénées-Orientales

3 juillet 2006

État des lieux

• Situation :

- Le département compte 16 EPCI à fiscalité propre : 1 communauté d'agglomération et 15 communautés de communes.
- La population concernée représente 91% de la population départementale.

• Sur le plan institutionnel :

- La création des intercommunalités a trop souvent obéi à un effet d'aubaine.
- Les périmètres retenus ont souvent résulté de situations acquises par des syndicats préexistants.
- Le choix des compétences transférées a souvent été dicté par les conséquences financières qui en résultaient.

• Sur le plan financier :

- Un choix majoritaire du régime fiscal de la TPU.

Proposition de schéma

• Schéma souhaitable

- L'essentiel du débat a porté sur la définition d'un périmètre cohérent de l'agglomération au Nord, avec le devenir des CC du Rivesaltais et de Salanque-Méditerranée et au Sud, avec le sort réservé à la CC Sud-Roussillon et la commune isolée de Cabestany.
- Ce débat s'est instauré dans un contexte particulier qui a vu des communes, au Nord du département, s'engager dans un processus d'adhésion à l'agglomération.

Territoires

- En ce qui concerne le Nord du département :

- Soit, « comme je l'avais proposé initialement », le maintien d'une entité du bassin de l'Agly : CC d'Agly-Fenouillèdes, du Rivesaltais et de Salanque-Méditerranée.

- Soit, une extension du territoire de l'agglomération de Perpignan jusqu'aux limites Nord du département, la CC Agly-Fenouillèdes demeurant autonome.
- En ce qui concerne le flanc Sud de l'agglomération :
 - Fusion de la CC Sud-Roussillon avec la communauté d'agglomération et adhésion, à terme, de la commune de Cabestany, évidence difficilement contournable.
 - Absorption de la CC du secteur d'Illibéris et de la commune d'Elne par la communauté d'agglomération ou union avec les CC des Aspres et/ou des Albères.
- En ce qui concerne le Sud du département :
 - Proposition initiale : union CC Haut-Vallespir/Vallespir, Albères/Côte Vermeille.
 - Suggestion à prendre en considération : regroupement des quatre intercommunalités recouvrant le bassin du Tech.
- **Schéma possible à moyen terme**
 - Pression accentuée au Nord de l'agglomération pour une expansion jusqu'aux portes de l'Aude, que les réticences exprimées (notamment à Rivesaltes, Clairac et Pia) auront du mal à contenir.
 - Également au Sud, devrait intervenir, au moins dans un premier temps, la fusion entre l'agglomération et la CC Sud-Roussillon, Cabestany pouvant demeurer, un temps, isolée.
 - Évolutions possibles à court terme
 - Adhésion possible de certaines communes du Rivesaltais dont les candidatures à la communauté d'agglomération sont déjà officialisées.